

ANNEXE 16

# Rapport Annuel 2023

## sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION  
315 Avenue Saint-Baldou – 84300 CAVAILLON  
[www.luberonsmontsdevaucluse.fr](http://www.luberonsmontsdevaucluse.fr)

## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
Présentation du territoire de LMV	3
Evolution de la population 2020-2023	5
Présentation des missions et activités de la Direction Déchet en 2023	6
<b>I - Les indicateurs techniques du service</b>	<b>7</b>
1 - La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	7
1.1- Organisation et fréquence	7
1.2 – Evolution des tonnages	11
1.3 – Traitement	12
2 - La collecte sélective	13
2.1 – Les emballages recyclables	13
2.2 – Le papier	14
2.3 – Le verre	16
2.4 - Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)	17
3- La politique de prévention	18
4 -Les déchetteries	22
4.1 – Les apports	22
4.2 - La fréquentation en déchetteries	25
5 - Synthèse des déchets ménagers (DMA) sur le territoire de LMV Agglomération	27
<b>II - Les indicateurs financiers</b>	<b>29</b>
1 – Les coûts de gestion des déchets	29
1.1 - Dépenses et recettes réalisées en 2023 (compte administratif)	29
1.2 – Analyse des coûts 2022 par déchets	30
2 – Le financement du service d'élimination des déchets	31
<b>CONCLUSION / PERSPECTIVES</b>	<b>33</b>

## INTRODUCTION

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérative un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport est établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il est présenté au conseil communautaire et est ensuite transmis aux communes membres pour présentation à leur conseil municipal et mis à disposition du public.

### Présentation du territoire de LMV

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse s'est transformée en Communauté d'Agglomération.

Le territoire de LMV est situé dans le Sud Vaucluse entre la Durance, le Luberon et les Monts de Vaucluse. LMV compte 16 communes rassemblant 54 777 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur 355 km<sup>2</sup> (155 hab / km<sup>2</sup>).

Près de la moitié de la population de LMV est concentrée dans la ville de CAVAILLON, située à l'ouest du territoire (25 832 habitants).

Les autres communes qui composent LMV sont plutôt des communes rurales dont la population moyenne est inférieure à 2 000 habitants, à l'exception de Cheval-Blanc, Lauris et Robion.

Les zones d'activités économiques sont essentiellement concentrées à l'ouest du territoire (176 ha de zones d'activités économiques).

De par sa situation géographique, le territoire de LMV est fortement impacté par la fréquentation touristique. La population présente sur le territoire augmente de façon conséquente dans de nombreuses communes pendant la saison estivale, ce qui a un impact sur les volumes de déchets collectés et nécessite donc une adaptation du service.



Issu de fusions successives d'EPCI, le territoire de LMV est constitué de plusieurs secteurs organisés différemment pour la collecte et le traitement des déchets.

- **Ex CCPLD « Provence Luberon Durance » : créée en 2003**
  - o Cavaillon
  - o Cheval-Blanc
  - o Méridol
  - o Les Taillades
- **Ex CC de Coustellet : a fusionné avec la CCPLD au 1<sup>er</sup> janvier 2014. La collectivité se nomme désormais LMV**
  - o Cabrières d'Avignon
  - o Lagnes
  - o Maubec
  - o Oppède
  - o Robion
- **Secteur Gordes / Les Beaumettes : communes rattachées à LMV à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**
  - o Gordes
  - o Les Beaumettes
- **Ex CC « Les portes du Luberon » : a intégré LMV le 1<sup>er</sup> janvier 2017**
  - o Lauris
  - o Lourmarin
  - o Puget
  - o Puyvert
  - o Vaugines

## Evolution de la population 2020-2023

(Population municipale)

Nom de la commune	2020 (base 2017)	2021 (base 2018)	2022 (base 2018)	2023 (base 2020)
Cavaillon	26 641	26 198	26 236	25 832
Cheval-Blanc	4 276	4 295	4 290	4 300
Mérindol	2 097	2 147	2 189	2 232
Taillades	1 909	1 923	1 921	1 917
<b>Ex CCPLD</b>	<b>34 923</b>	<b>34 563</b>	<b>34 636</b>	<b>34 281</b>
Cabrières-d'Avignon	1 816	1 833	1 835	1 845
Lagnes	1 635	1 645	1 641	1 638
Maubec	1 930	1 933	1 920	1 914
Oppède	1 332	1 304	1 295	1 292
Robion	4 531	4 587	4 631	4 688
<b>ex CCC</b>	<b>11 244</b>	<b>11 302</b>	<b>11 322</b>	<b>11 377</b>
Gordes	1 773	1 672	1 670	1 666
Beaumettes	255	267	280	293
<b>Gordes/Beaumettes</b>	<b>2 028</b>	<b>1 939</b>	<b>1 950</b>	<b>1 959</b>
Lauris	3 856	3 867	3 879	3 890
Lourmarin	1 076	1 043	1 040	1 042
Puyvert	817	817	830	823
Puget	769	785	819	852
Vaugines	568	563	558	553
<b>ex CCPL</b>	<b>7 086</b>	<b>7 075</b>	<b>7 126</b>	<b>7 160</b>
<b>Total LMV</b>	<b>55 281</b>	<b>54 879</b>	<b>55 034</b>	<b>54 777</b>

La population de LMV a diminué de 0,47 % en 2023 par rapport à 2022, après une augmentation de 0.28 % entre 2022 et 2021.

Sur la période 2018-2023, la population de LMV a diminué de – 0.70 %.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2022/2023	Evol 2018/2023
Ex CCPLD	34 828	34 692	34 923	34 563	34 636	34 281	-1,02%	-1,57%
ex CCC	11 062	11 206	11 244	11 302	11 322	11 377	0,49%	2,85%
Gordes/Beaumettes	2 223	2 124	2 028	1 939	1 950	1 959	0,46%	-11,88%
ex CCPL	7 051	7 070	7 086	7 075	7 126	7 160	0,48%	1,55%
<b>Total LMV</b>	<b>55 164</b>	<b>55 092</b>	<b>55 281</b>	<b>54 879</b>	<b>55 034</b>	<b>54 777</b>	<b>0,28%</b>	<b>-0,70%</b>

## Présentation des missions et activités de la Direction Déchet en 2023

La Direction des Déchets a pour mission de mettre en œuvre la politique déchet de LMV Agglomération.

La Direction des Déchets comprend 2 services :

- **Le service COLLECTE en charge de :**

- La collecte en **régie** des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Robion (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion) ainsi que la collecte des ENCOMBRANTS et dépôts sauvages ;
- Le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les communes de Gordes et Les Beaumettes ainsi que les 5 communes de l'ex CCPL : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines ;
- Le ramassage des encombrants et des dépôts sauvages notamment sur la ville centre ;
- La gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie (Cavaillon et Robion).

- **Le service INGENIERIE DECHETS en charge de la politique de prévention**, de la gestion de la collecte sélective (relations avec les éco-organismes et les prestataires de recyclage), la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire. Il comprend 8 agents.

- **Le service DECHETTERIE / PAV en charge de :**

- L'organisation des 5 déchetteries en régies : 3 sites multi matériaux et 2 sites dédiés aux déchets verts ;
- Le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les Points d'apport volontaire ;

Il comprend 11 agents dont 1 coordonnateur pour l'encadrement des agents d'accueil de déchetterie, en régie.

- **Le service PREVENTION en charge :**

- Du déploiement des composteurs individuels et collectifs ;
- Du pilotage de la matrice comptacoût ;
- Du développement des actions de communication auprès des administrés.

Ces quatre services sont placés sous l'autorité d'un directeur.

La Direction des Déchets est rattachée au Pôle TECHNIQUE.

## I - Les indicateurs techniques du service



### 1 - La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Les OMR sont constituées des déchets restant à la charge de la collectivité après mise en place des collectes sélectives. Elles comprennent la fraction résiduelle des déchets des ménages mais peuvent contenir également des déchets non ménagers dont les caractéristiques sont assimilables aux ordures ménagères (collectivités, administrations, artisans, commerçants, etc.).

#### 1.1- Organisation et fréquence

La collecte des OMR est réalisée en régie par le personnel communautaire sur 9 des 16 communes de LMV : Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion.

Sur les 7 autres communes (Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), la collecte des OMR est confiée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public.

Quand le ramassage n'est pas effectué en régie, l'encadrement du Service Collecte de LMV exerce un contrôle de l'activité confiée aux entreprises prestataires.

Le service de collecte de LMV assure le traitement des réclamations des usagers et apporte les réponses techniques et organisationnelles adaptées aux besoins du territoire et aux évolutions nécessaires liées au développement de l'urbanisation et aux aménagements urbains réalisés par les communes ainsi qu'aux changements de comportement des usagers. Le service adapte ainsi régulièrement les tournées ainsi que la localisation des points de collecte.

La collecte est réalisée soit en porte à porte en bacs individuels, soit en bacs de regroupement. Depuis 2016, LMV a déployé de nouveaux dispositifs de colonnes enterrées ou semi-enterrées dans plusieurs communes. En 2023, 14 nouvelles colonnes enterrées ont été installées sur les communes de Cavaillon (Route de Lagnes, bd Crillon), Cheval Blanc (Centre-Ville Avenue de la Canebière).

Les OMR sont acheminées soit au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le syndicat de traitement SIECEUTOM (secteur de Cavaillon et ex CCPL), soit au quai de transfert du SIRTOM d'Apt (secteur de Robion et communes de Gordes et Les Beaumettes).

### a) Fréquence de collecte

Commune	Fréquence		Commune	Fréquence		Commune	Fréquence	
	OMR	Emballages		OMR	Emballages		OMR	Emballages
Cavaillon Centre-ville	7	1	Cabrières d'Avignon	3	1	Lauris centre	3	PAV
Cavaillon résidence Docteur Ayme	5	1	Lagnes	3	1	Lauris extérieurs	2	PAV
Cavaillon périphérie du centre-ville et habitat collectif	2	1	Maubec	3	1	Lourmarin centre	3	PAV
Cavaillon habitat pavillonnaire	1	1	Oppède	3	1	Lourmarin extérieurs	2	PAV
Cheval Blanc centre-ville et habitat collectif	2	1	Robion centre	3	1	Puget	PAV	PAV
Cheval Blanc habitat pavillonnaire	1	1	Robion campagne	2	1	Puyvert	2	PAV
Mérindol centre-ville et habitat collectif	2	1	Les Beaumettes	2 (3 en été)	1	Vaugines centre	3	PAV
Mérindol habitat pavillonnaire	1	1	Gordes cœur de village	6	1	Vaugines extérieurs	2	PAV
Les Taillades	1 (2 pour les PR)	1	Gordes extérieur	2 (4 en été)	1			

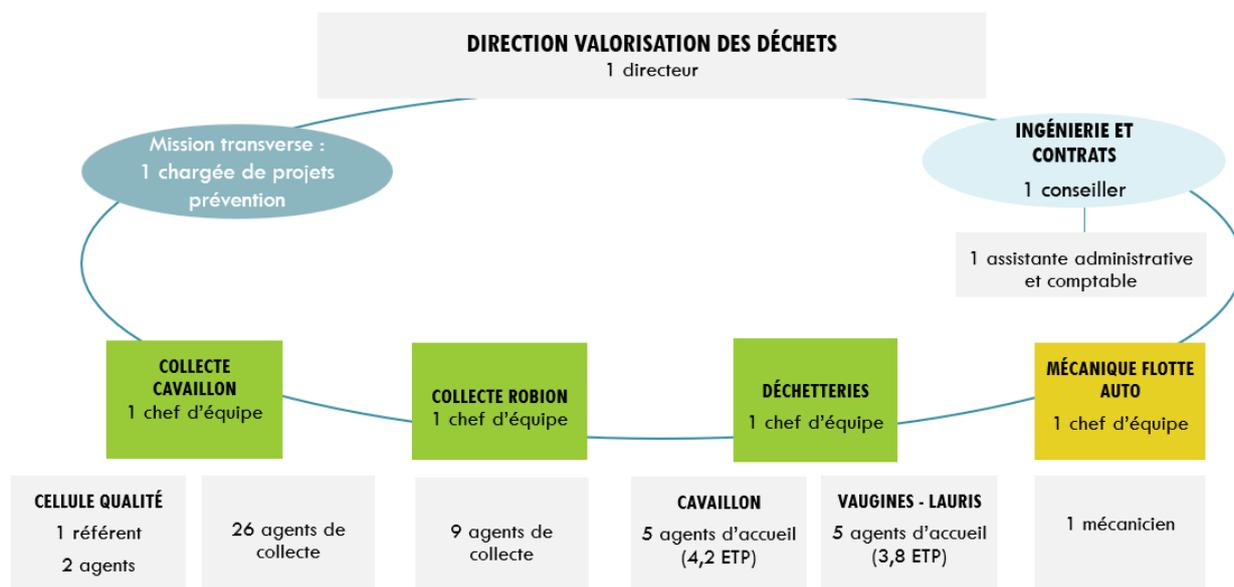
### b) Moyens matériels

Le Service Collecte a emménagé dans le nouveau bâtiment « ENVIRONNEMENT » au siège de LMV à Cavaillon en février 2018. Il dispose également d'un dépôt sur la commune de Robion pour la desserte des 5 communes ex CCC (Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion).

Pour exercer sa mission de collecte, il dispose de :

- 1 camion grue pour la collecte des conteneurs enterrés, semi-enterrés et aériens ;
- 2 bennes à ordures ménagères (BOM) chargement latéral pour la collecte des déchets en sécurité ;
- 15 bennes ordures ménagères à chargement arrière réparties de la manière suivante :
  - 4 mini bennes de 6 à 9 m<sup>3</sup>
  - 11 bennes de 14 à 20 m<sup>3</sup>
- 3 camions-plateaux équipés d'un hayon pour le ramassage des dépôts sauvages et des encombrants ;
- 1 camionnette pour la maintenance et la livraison des conteneurs ;
- 3 petits utilitaires pour l'encadrement et la logistique.

### c) Moyens humains



L'année 2023 a vu l'arrivée de la nouvelle chargée de prévention, Sandrine MOY et du nouveau coordinateur des déchetteries Bruno PESCHEUX.

La direction Déchet est constituée de :

- 1 Directeur ;
- 1 Conseiller technique ;
- 1 Assistante administrative et financière ;
- 1 Chargée de Prévention ;
- 2 Agents de Maintenance ;
- 2 Chefs d'équipe Collecte et 37 agents de collecte ;
- 1 Coordonnateur Déchetterie et 10 agents d'accueil en déchetterie.

### d) Actions phares réalisées en 2023

#### Marchés publics :

- 23VDFS01 – Acquisition de véhicules utilitaires, notifié le 23/06/2023
- 23VDFS03 – Acquisition de composteurs en groupement de commande avec le SIDOMRA, notifié le 15/05/2023
- 23VDFS04 – Traitement des déchets du Grenouillet, notifié le 22/11/2023
- 23VDFS05 – Collecte du dimanche, notifié le 20/11/2023
- 23VDFS06 – Fourniture de colonnes aériennes d'apport volontaire en groupement avec la COVE, notifié le 16/10/2023
- 23VDFS07 – Transport déchetterie du Grenouillet, notifié le 20/02/2024

### **Livraison et vente de matériels roulants**

Livraison d'un camion plateau équipé d'une grue électrique pour la collecte des encombrants.

### **Implantation de points de collecte enterrés et semi-enterrés**

- Implantation d'un point de collecte semi-enterré de 4 conteneurs sur la route de Lagnes à Cavaillon ;
- Implantation de 10 conteneurs enterrés avenue de la Canebière à Cheval Blanc ;
- Implantation d'un ascenseur à conteneurs boulevard Crillon à Cavaillon.

### **Activités annexes**

Présence aux réunions mensuelles GUP, organisées par la mairie de Cavaillon, afin d'améliorer la gestion des déchets dans les zones prioritaires de la commune.

## 1.2 – Evolution des tonnages

### CHIFFRES CLES Ordures ménagères résiduelles (OMR)

**16 999 tonnes d'OMR** collectées sur le territoire de LMV en 2023 (contre **17 666 tonnes** en 2022, **18 297 tonnes** en 2021, **17 994 tonnes** en 2020, année COVID, et **18 019 tonnes** en 2019), soit une diminution de 3.78 % sur 2023/2022.

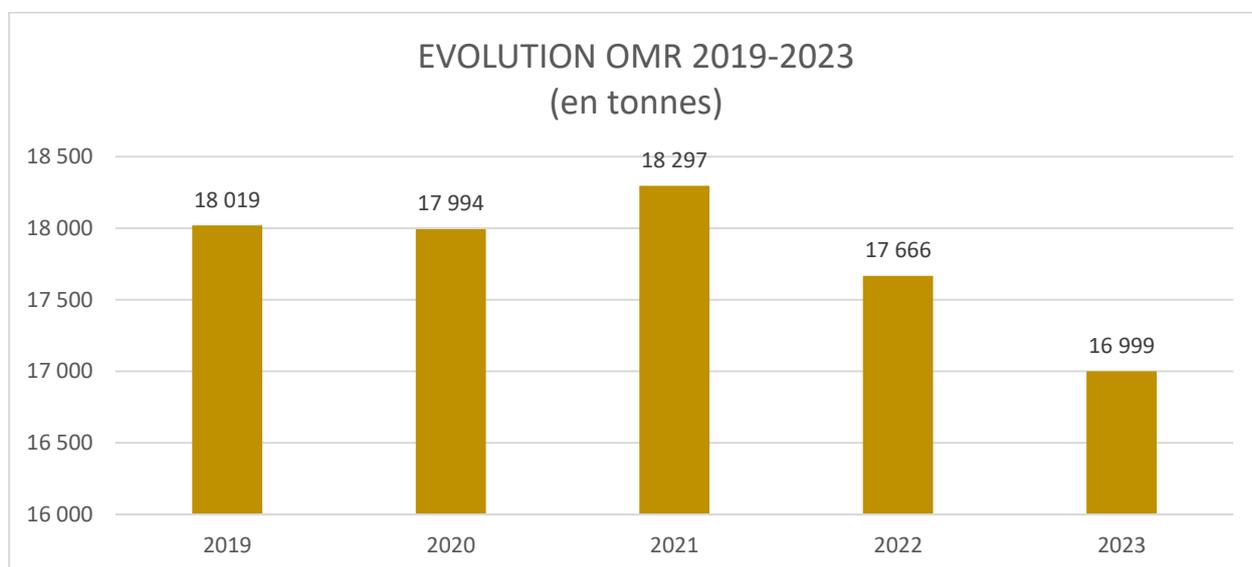
Si l'on compare à 2019, la diminution est de **5.66 %**.

**(310 kg / habitant)**

Moyenne nationale : 249 kg }

Moyenne Région PACA : 364 kg } *(données 2021 Observatoire Régional des Déchets)*

Moyenne Vaucluse : 329 kg }



Avec une performance de **310 kg / an / hab**, LMV se situe près de la moyenne départementale fixée à 329 kg / an / hab.

	OMR (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	
Performance nationale (2021)	249
Performance PACA (2021)	363
Performance Vaucluse (2021)	333
<b>Performance LMV Agglomération -Année 2023-</b>	<b>310</b>

*NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2021 pour les performances nationales, régionales et départementales.*

## 1.3 – Traitement

Le traitement des OMR est délégué par LMV à deux syndicats de traitement distincts en fonction de la zone géographique :

- Le **SIECEUTOM** pour les OMR en provenance des secteurs ex CCPLD et ex CCPL : le quai de transfert est situé sur le site du Grenouillet à Cavaillon ; celui-ci a été complètement rénové, les nouvelles installations ayant commencé à fonctionner en 2020 ;
- Le **SIRTOM d'Apt** pour les OMR en provenance des secteurs ex CCC et Gordes et les Beaumettes : le quai de transfert est situé à Apt.

Ces deux syndicats assurent le transport des OMR vers l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) de Vedène pour leur incinération (ou enfouissement lors des pannes de l'UVE).

En 2023, le SIECEUTOM a assuré le traitement de **13 072 tonnes** d'OMR de LMV (contre 13 481 tonnes en 2022, 13 788 tonnes en 2021), soit une diminution de 3.03 % sur ce secteur.

En 2023, le SIRTOM d'APT a quant à lui, assuré le traitement de **3 927 tonnes** d'OMR de LMV (contre 4 185 tonnes en 2022 et 4 508 tonnes en 2021), soit une diminution de 6.17 % sur ce secteur.

Cette diminution est en partie le fruit d'installation de Points d'Apport Volontaire sur le Territoire du SIRTOM.

En effet, la collecte des PAV, pour les OMR, est réalisée en régie par un camion grue qui utilise le site du Grenouillet comme transfert. Ainsi, des quantités, anciennement comptabilisées dans les flux SIRTOM, transfèrent vers le SIECEUTOM.



## 2 - La collecte sélective



### 2.1 – Les emballages recyclables

- **Pour le secteur de CAVAILLON**, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le personnel de LMV. Elle est organisée majoritairement en porte à porte (sacs jaunes ou bacs jaunes individuels), en bacs de regroupement ou en point d'apport volontaire. Le secteur de CAVAILLON est en **extension des consignes de tri** depuis 2012 : **tous les emballages plastiques** (flacons, bouteilles, films, barquettes, etc.), cartonnets, **tous les alu, etc.** Les emballages sont déposés au quai de transfert du Grenouillet, puis acheminés vers le **centre de tri de Nîmes** géré par PAPREC qui dispose d'un centre de tri moderne permettant le tri et le recyclage de l'ensemble des emballages précités.
- **Pour le secteur de ROBION**, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le SIRTOM d'Apt. Elle est organisée en bacs de regroupement, en colonnes aériennes et en colonnes enterrées. Cette partie du territoire est passée en extension des consignes de tri en 2020. Le SIRTOM apporte désormais ses emballages au centre de tri de de Manosque.
- **Pour les communes de GORDES et LES BEAUMETTES**, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché pour la collecte en bacs. Elle est également réalisée par le SIRTOM d'Apt pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés.
- **Pour les 5 communes de l'ex CCPL**, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en colonnes aériennes.

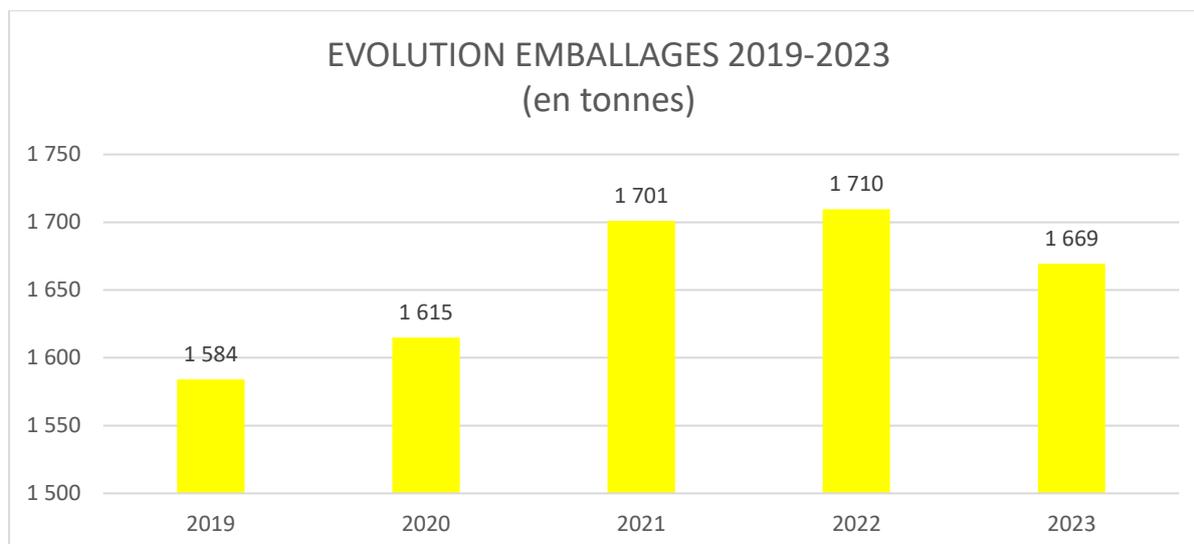
**NB : Ce service monte en puissance avec le déploiement chaque année de nouveaux dispositifs enterrés et semi-enterrés, ce qui permet de réduire le nombre de bacs sujets à des dépôts de déchets non appropriés et donc susceptibles de refus de tri plus importants.**

**1 669 tonnes d'emballages ont été collectées en 2023** sur le territoire de LMV (contre 1 710 tonnes en 2022 et 1 701 tonnes en 2021).

Sur l'ensemble du territoire LMV, la **collecte sélective des EMBALLAGES, malgré une baisse de 2.36 % entre 2023 et 2022, a progressé de 5.36 % entre 2023 et 2019.** On peut observer des **disparités selon les secteurs** :

- **+ 5.74 % sur le secteur SIECEUTOM**
- **+ 2.08 % sur le secteur SIRTOM**

Il est à noter que sur le territoire du SIRTOM, une hausse du tonnage en 2023 suit les baisses des années 2020 à 2022.



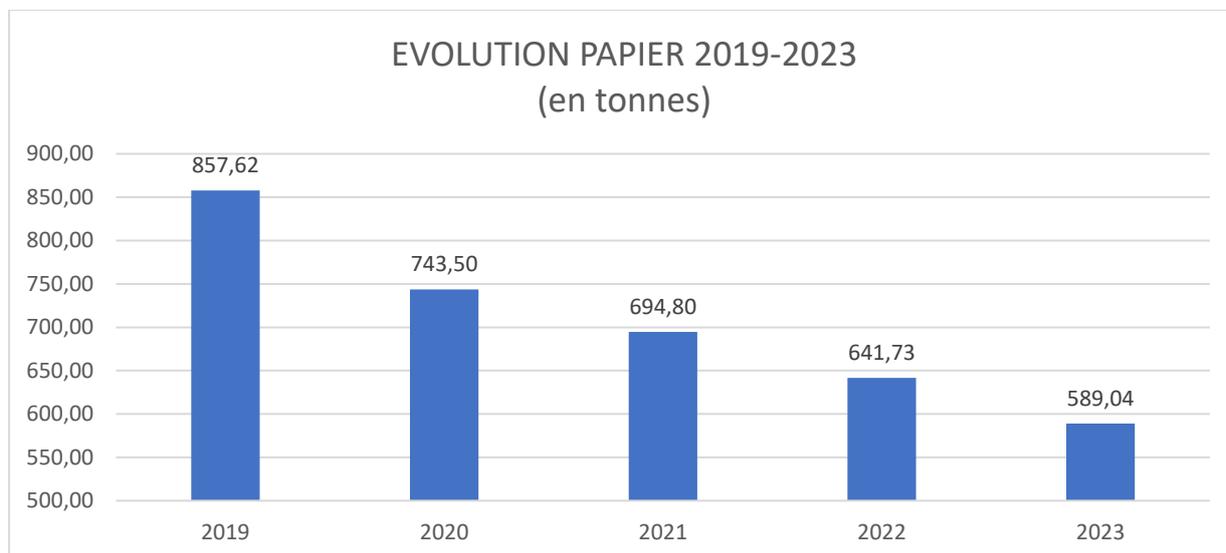
## 2.2 – Le papier

La collecte sélective du PAPIER est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées, à l'exception du SIRTOM pour lequel une partie du papier JRM est collectée en même temps que les emballages.



De façon générale, on observe une baisse continue de la collecte du papier depuis plusieurs années.

### EVOLUTION PAPIER : - 8.21 %



Le rachat du papier est effectué par l'entreprise de recyclage NORSKE.

Pour l'ensemble de ces deux flux (EMBALLAGES + PAPIER), la performance de LMV se stabilise à **43 kg / an / hab** (en-dessous de la moyenne nationale mais au-dessus des moyennes départementale et régionale).

	EMBALLAGES ET PAPIERS (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	
Performance nationale (2021)	50
Performance PACA (2021)	40
Performance Vaucluse (2021)	47
<b>Performance LMV Agglomération -Année 2023-</b>	<b>43</b>

*NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2021 pour les performances nationales, régionales et départementales.*

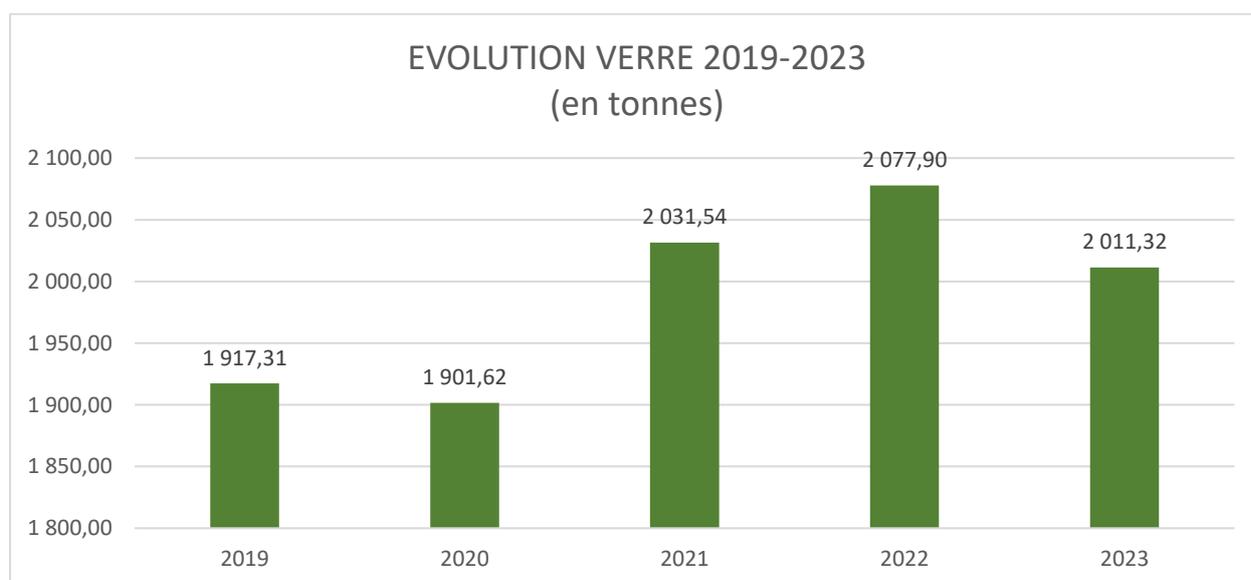
## 2.3 – Le verre

La collecte sélective du VERRE est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes ou enterrées ou semi-enterrées, y compris sur le secteur SIRTOM.



La collecte du VERRE a diminué en 2023 (-3.20 % par rapport à 2022, - 1.00 % par rapport à 2021, et + 5.77 % par rapport à 2019).

### EVOLUTION VERRE : - 3.20 %



La collecte du verre est assurée par un prestataire privé jusqu'au centre de recyclage de VERGEZE (30). La reprise du verre est assurée par OI MANUFACTURING.

La performance de LMV pour le verre atteint **36.7 kg / an / hab** (supérieure aux moyennes nationale, départementale et régionale).

	VERRE (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	
Performance nationale (2021)	32
Performance PACA (2021)	26
Performance Vaucluse (2021)	34
<b>Performance LMV Agglomération -Année 2023-</b>	<b>36.7</b>

*NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2021 pour les performances nationales, régionales et départementales.*

## 2.4 - Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)



Une collecte spécifique des **cartons** pour les professionnels est assurée :

- En régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon et sur les points d'apport volontaires qui les achemine jusqu'au quai de transfert du Grenouillet. Le SIECEUTOM assure ensuite le transport vers le site de recyclage et perçoit les recettes de vente de ces cartons (300.18 tonnes en 2023, contre 276 tonnes en 2022, 234 tonnes en 2021 et 179 tonnes en 2020, soit une **progression de 8.57 %**) ;
- Par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines qui les achemine à la déchetterie de Vaugines (tonnages inclus dans les chiffres déchetteries). Le tonnage des cartons en déchetteries montre une baisse de **- 8.88 %** en 2023 ;
- Par un prestataire privé sur la commune de Gordes, avec une progression des tonnages de **10.09 %** observée en 2023.

Au total, ce sont donc **746 tonnes** de cartons qui ont été collectées séparément sur l'ensemble du territoire de LMV, soit une diminution de **2.17 % par rapport à 2022**.

Face à l'évolution **des tonnages de cartons** collectés dans l'ensemble des modes de collecte (collecte en régie, dans les déchetteries, dans la collecte des emballages) depuis plusieurs années, à laquelle s'ajoute également une augmentation de la présence des cartons dans les ordures ménagères, la **collecte spécifique des cartons** a été mise en place en mai 2022 pour réduire la part dans les ordures ménagères de cette matière recyclable.

En 2022, 8 PAV dédiés aux cartons ont ainsi été installés sur les communes de Lourmarin, Puget, Lauris et Puyvert.

En 2023, 14 nouveaux PAV ont été installés sur le Sud Luberon.

Une collecte des **textiles** est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de **46 colonnes aériennes** « LE RELAIS ». Les dépôts textiles sont récupérés gratuitement par le prestataire. **113 tonnes** ont été collectées en 2023 (contre 102.9 tonnes en 2022, 153.9 tonnes en 2021, 146,86 tonnes en 2020 et 202,92 tonnes en 2019). La baisse de tonnage constatée depuis 2020 est essentiellement due aux effets de la crise sanitaire et aux **difficultés rencontrées par le prestataire à assurer la collecte régulièrement**, ce malgré des apports conséquents (bornes souvent pleines). Un changement de prestataire a été réalisé en novembre 2022. L'entreprise Provence TLC a installé 25 colonnes sur le territoire hors Cavaillon.

19 bornes ont été installées sur Cavaillon en février 2023. Depuis le changement de prestataire, aucun débordement n'a été détecté.

### CHIFFRES CLES COLLECTE CARTONS et TEXTILES

**746 tonnes de cartons** (contre 762 tonnes en 2022) (**13.9 kg / an / hab**)

**113 tonnes de textiles** (contre 102.9 tonnes en 2022) (**2.1 kg / an / hab**)

### 3- La politique de prévention

LMV s'est engagée dans la réduction de la production des déchets depuis de nombreuses années. En 2020, LMV a engagé un cabinet pour l'élaboration de son **nouveau Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA)**. L'année 2021 a été consacrée à la mise en place de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES) et à l'organisation de plusieurs réunions et ateliers visant à arrêter les objectifs et le plan d'actions dont la mise en œuvre a été initiée en 2022.

Parallèlement, LMV a continué à mener en 2021 plusieurs actions visant à réduire la production de déchets et améliorer davantage le tri et le recyclage des matériaux.

En 2022, le déploiement des composteurs dans les crèches a permis d'initier les actions du PLPDMA.

En 2023, la poursuite du déploiement des composteurs s'est intensifiée et plusieurs actions de prévention ont permis d'accompagner cette démarche.

#### ➤ Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux

Afin de réduire le brûlage des végétaux, LMV a poursuivi le partenariat avec les agriculteurs locaux afin de livrer en local le broyat issu des déchets verts déposés dans les plateformes de déchets verts de Cavaillon et Vaugines. Ce dispositif permet d'éviter le transport vers le centre de traitement des déchets verts de Bollène ainsi que les coûts de traitement.

En 2023, **8 045 tonnes** de déchets verts ont été broyées et livrés en local.



A noter que les quantités réceptionnées sur les deux sites sont en légère baisse de **-4 %** au global :

- MEV Cavaillon : **+ 2 %** par rapport à 2022
- MEV Vaugines : **- 15 %** par rapport à 2022

#### ➤ Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2003, LMV encourage le compostage individuel et collectif par l'installation gratuite de composteurs collectifs dans des lieux appropriés (résidences, jardins partagés, restaurants scolaires, etc.) et par la vente aux particuliers de composteurs à prix réduit.

Depuis 2022, les ventes de composteurs sont en forte augmentation avec une hausse de 60 % en 2023 par rapport à 2022 pour un total de **260 composteurs individuels vendus**.



Afin d'accompagner ce déploiement, depuis septembre 2023, LMV organise des séances gratuites de formation du geste du compostage pour les citoyens les samedis matin sur les sites Mon Espace Vert à Cavaillon et Vaugines.

Ces moments permettent, dans un cadre agréable, de présenter le fonctionnement d'un composteur et de répondre aux craintes éventuelles des utilisateurs.

### ➤ Le déploiement des corbeilles de tri dans les bureaux

Pour faire le tri, il faut disposer de poubelles de tri. Aussi, LMV s'est lancé dans l'équipement de corbeilles de tri dans chaque bureau intégré aux bâtiments de l'agglomération ainsi qu'au sein des bureaux des communes volontaires.

La corbeille d'OMR historique a disparu, au profit d'une corbeille bleue pour le papier et jaune pour les emballages. Ces corbeilles sont en carton recyclé et recyclable et sont fabriquées en France.



### ➤ Le contrôle qualité du tri

Sur LMV, les refus de tri représentent environ 25 % du flux emballage collecté. Ces refus ont un impact significatif sur les coûts de collecte et de traitement.

Aussi, un test de contrôle qualité a été initié depuis début 2023. Les agents de collecte contrôlent visuellement le bac avant et lors du vidage. Plusieurs catégories de polluants sont remontées : des OMR, des encombrants, des déchets verts...

L'anomalie déclenche le contact de l'administré concerné afin de lui rappeler les gestes du tri.



Cette démarche opérationnelle a été accompagnée par le développement d'un outil numérique permettant une gestion plus aisée de ces anomalies.

### ➤ Le stand Valorisation des déchets sur la Foire de Cavailon



La Foire de Cavailon est un évènement important que le service Déchet ne voulait pas manquer.

Une place privilégiée a été donnée au compostage et à la valorisation des plastiques.

Par ailleurs, grâce à des outils pédagogiques développés avec un entrepreneur local, les citoyens ont pu piloter une BOM numérique, collecter un PAV à l'aide d'un bras robotisé, simuler le tri sur une déchetterie, reconstruire les différents outils d'un centre de tri et puis découvrir toutes les étapes d'une unité de valorisation énergétique.

Durant les 4 jours de la foire, 600 personnes sont passées sur le stand.

### ➤ Les animations sur le tri et le recyclage en milieu scolaire

**14 classes** allant de la maternelle au collège ont bénéficié d'animations sur le tri et le recyclage au titre de l'année scolaire 2022/2023.

Ces animations sont réalisées en partenariat avec l'association OPUS.

➤ Collecte de sapins de Noël

LMV a renouvelé en 2023 l'opération « collecte des sapins de Noël » : en plus des points de collecte sur les communes de Cavillon, Cheval-Blanc, les Taillades et Mérindol, le dispositif s'est étendu sur les communes de Robion, Maubec, Oppède, Cabrières d'Avignon et Lagnes. **1 726 sapins** ont été collectés en 2022, **soit +15 % par rapport à 2021**, puis acheminés vers la déchetterie « Mon Espace Vert » de Cavillon pour y être broyés. Le broyat ainsi obtenu est ensuite mis gratuitement à disposition des habitants et, pour une grande partie, livré aux agriculteurs locaux.



## 4 -Les déchetteries

### 4.1 – Les apports

En 2023, LMV disposait de :

- 4 déchetteries multi-matériaux :
  - Cavaillon (Puits des Gavottes), Lauris et Vaugines gérées en régie par les agents de LMV ;
  - Coustellet gérée par le SIRTOM d'Apt.
- 2 déchetteries MON ESPACE VERT à Cavaillon et Vaugines pour les déchets verts gérées en régie ;
- 1 déchetterie dédiée pour les services de LMV (collecte des encombrants) sur le site du Grenouillet à Cavaillon.

#### PROJETS PHARES 2023

- Création d'une donnerie sur la déchetterie de Vaugines ;
- Renouvellement de la convention relative à l'utilisation des déchetteries de Vaugines et Lauris par les habitants de COTELUB pour la période 2024-2027.

Nombre d'habitants Source Insee	54 317	54 317	54 317	55 281	54 879	55 034	54 777	
------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--

Déchetterie du <b>Puits des Gavottes</b>								
Apport par Particuliers								
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023/2022 (%)
Gravats	1 718	1 624	1 828	1 789	2 162	2 180	2 136	-2%
Encombrants	1 465	1 352	1 502	1 509	1 268	1 554	1 487	-4%
Végétaux								
Ferrailles	370	377	386	396	387	363	356	-2%
Cartons	111	92	108	103	146	137	136	-1%
Bois	578	547	527	631	573	546	512	-6%
Eco Mobilier	214	527	581	307	531	564	552	-2%
D3E	225	253	268	213	231	227	214	-6%
Batteries / piles	1	1	1	1	2	2		
Huile vidange	9	6	8	5	7	4	6	50%
ECO DDS	54	19	17	22	22	41		
DDS	12	9	14	10	13		23	
<b>Total PDG</b>	<b>4 757</b>	<b>4 807</b>	<b>5 240</b>	<b>4 986</b>	<b>5 342</b>	<b>5 618</b>	<b>5 422</b>	<b>-3%</b>

Déchetterie <b>Mon Espace Vert Cavaillon</b> : ouverture en 2013								
Apport par Particuliers								
Végétaux collecté Entrant	3 530	5 230	5 825	5 216	4 659	5 449	5 548	2%
dont Réemploi DV	840	3 086	5 772	5 153	4 648	5 435	5 548	2%

Total déchetteries CAVAILLON								
<b>Total PDG +MEV</b>	<b>8 286</b>	<b>10 037</b>	<b>11 065</b>	<b>10 202</b>	<b>10 001</b>	<b>11 067</b>	<b>10 970</b>	<b>-1%</b>
<b>Total PDG +MEV-Reempl.</b>	<b>7 446</b>	<b>6 951</b>	<b>5 293</b>	<b>5 049</b>	<b>5 353</b>	<b>5 632</b>	<b>5 422</b>	<b>-4%</b>

Déchetterie de <b>Coustellet</b> : territoire LMV depuis 2014								
Apport par Particuliers et Prof.								
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023/2022 (%)
Gravats	781	735	698	612	726	856	764	-11%
Encombrants	693	656	606	550	620	634	584	-8%
Végétaux	898	886	856	648	792	974	944	-3%
Ferrailles	256	256	229	235	253	245	231	-6%
Cartons	151	139	125	131	131	163	105	-36%
Bois	516	497	410	365	465	388	398	3%
Eco Mobilier	236	256	263	231	317	379	379	0%
D3E	225	253	149	161	155	162	113	-30%
Batteries/piles	1	1	0	1	1	1	1	-29%
Huile Vidange	6	8	5	3	7	3	3	0%
ECO DDS	26	27	22	10	15	14	10	-29%
DDS	1	1	9	19	14	15	6	-60%
<b>Total</b>	<b>3 792</b>	<b>3 716</b>	<b>3 372</b>	<b>2 966</b>	<b>3 496</b>	<b>3 834</b>	<b>3 538</b>	<b>-8%</b>

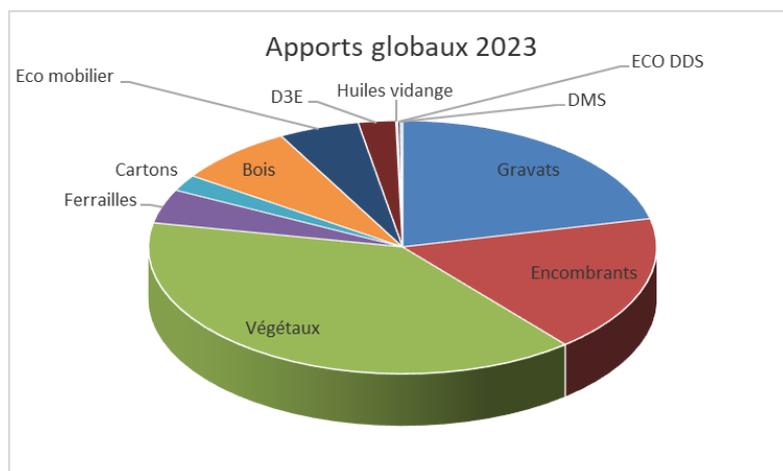
Déchetterie de <b>Lauris</b>								
Apport par Particuliers et professionnels								
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023/2022 (%)
Gravats				24	333	227	602	165%
Encombrants	372	471	497	448	412	188	343	82%
Végétaux		150	656	462			108	
Ferrailles		73	87	117	101	60	101	68%
Cartons	46	31	36	34	54	24	50	108%
Bois	108	112	109	103	158	98	204	108%
Eco Mobilier - DEA				51	93	48	125	160%
Plâtre (depuis sept 2022)						15	56	273%
D3E	41	44	36	30	55	28	64	129%
Huiles vidange	2	0	0	3	3	1	4	300%
ECO DDS					1	5	12	161%
DMS	5,19	11,31	14,17	9,68	11,00			
<b>Total</b>	<b>574</b>	<b>892</b>	<b>1 434</b>	<b>1 282</b>	<b>1 221</b>	<b>694</b>	<b>1 669</b>	<b>141%</b>

Déchetterie de <b>Vaugines</b>								
Apport par Particuliers et professionnels								
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023/2022 (%)
Gravats	2 375	200	470	620	671	968	904	-7%
Encombrants	557	913	1 073	1 159	1 088	982	743	-24%
Végétaux								
Ferrailles	10	180	199	245	264	276	208	-25%
Cartons	87	83	83	112	146	147	138	-6%
Bois	296	250	335	399	478	522	443	-15%
Eco Mobilier - DEA				106	190	223	221	-1%
D3E	81	86	91	95	100	102	100	-2%
Huiles vidange	3	1		2	3	4	7	75%
ECO DDS					3	12	16	33%
DMS	10	24	32	20	20			
Plâtre							70	
<b>Total</b>	<b>3 419</b>	<b>1 738</b>	<b>2 285</b>	<b>2 758</b>	<b>2 963</b>	<b>3 236</b>	<b>2 780</b>	<b>-14%</b>

Mon Espace Vert Vaugines (ouverte le 1er juillet 2019)								
Végétaux collecté Entrant			220	1 307	1 870	2 942	2 497	-15%
dont Réemploi DV				1 297	1 870	2 942	2 497	-15%
<b>Total déchetteries VAUGINES</b>								
Total Vaugines +MEV Vaugines			2 505	4 065	4 833	6 178	5 277	-15%
Total Vaugines +MEV-Reempl.			2 505	2 769	2 963	6 178	5 277	-15%

Déchetterie du Grenouillet								
Apport par Particuliers - Porte à porte service encombrants et mairie								
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2023/2022 (%)
Encombrant				496	449	450	456	1%
Ferraille				52	37	54	65	20%
D3E				71	52	44	26	-41%
Déchets de Balayures			434	297	401	443	330	-26%
<b>Total Grenouillet</b>			<b>434</b>	<b>916</b>	<b>939</b>	<b>991</b>	<b>877</b>	<b>-12%</b>

TOTAL DECHETTERIES LMV								
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2022/2023
Gravats	4 998	2 664	3 094	3 164	3 892	4 231	4 406	4%
Encombrants	3 251	3 528	3 849	4 308	3 837	3 808	3 613	-5%
Végétaux	4 591	6 421	7 692	7 728	7 321	8 391	8 045	-4%
Ferrailles	672	926	939	1 084	1 042	944	896	-5%
Cartons	412	362	369	392	477	471	429	-9%
Bois	1 569	1 472	1 435	1 536	1 674	1 554	1 557	0%
Eco mobilier	450	783	844	695	1 131	991	1 056	7%
D3E	593	654	564	589	593	519	491	-5%
Huiles vidange	21	17	14	15	20	12	20	67%
ECO DDS	82	48	40	33	41	72	38	-47%
DMS	32	52	87	64	61	15	29	93%
<b>Total</b>	<b>16 671</b>	<b>16 927</b>	<b>18 929</b>	<b>19 608</b>	<b>20 089</b>	<b>21 008</b>	<b>20 580</b>	<b>-2%</b>



## CHIFFRES CLES

**20 580 tonnes** de déchets collectés et traités **en 2023** (contre 21 008 tonnes en 2022, 20 089 tonnes en 2021 et 19 608 tonnes en 2020 (+ 9 % par rapport à 2019)).

Dont :

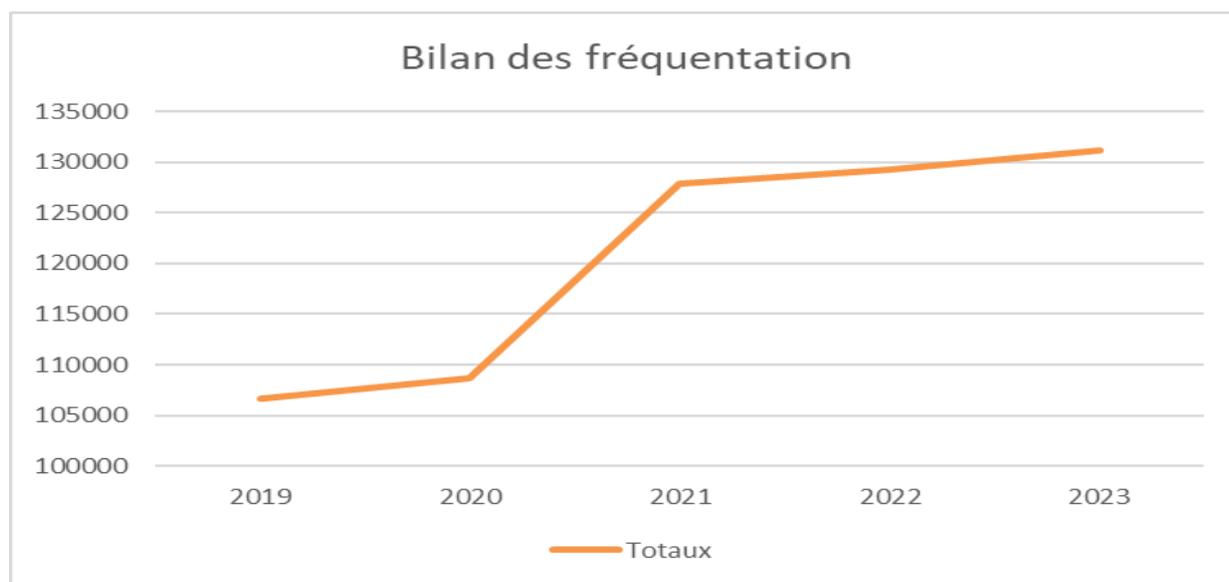
- 8 045 tonnes de déchets verts réemployés par les usagers et les agriculteurs locaux après broyage ;
- 4 406 tonnes de gravats ;
- 3 613 tonnes d'encombrants ;
- 1 557 tonnes de bois ;
- 1 056 tonnes d'éco-mobilier ;
- 896 tonnes de ferraille ;
- 491 tonnes de D3E ;
- 429 tonnes de cartons ;
- 330 tonnes de déchets de balayures ;
- 38 tonnes d'EcoDDS ;
- 29 tonnes de DMS ;
- 20 tonnes d'huiles de vidange.

## 4.2 - La fréquentation en déchetteries

Après une baisse de la fréquentation de 8,18 % en 2020 liée à la pandémie de Covid et aux périodes de confinement, la fréquentation des déchetteries est repartie à la hausse en 2021. Ainsi, **par rapport à 2019**, on observe une **augmentation de la fréquentation de 17.3 % en 2023** dans les déchetteries gérées par LMV (hors Coustellet).

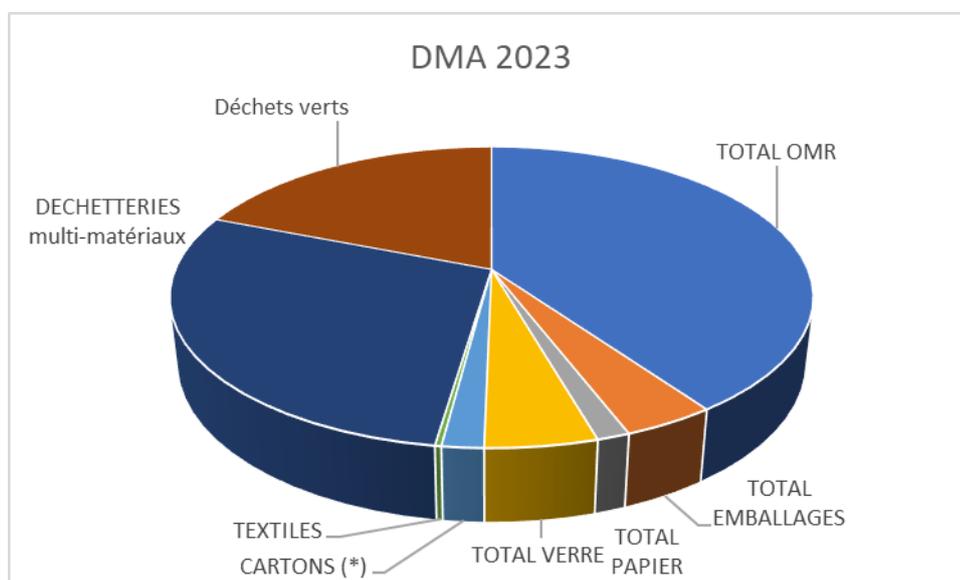
## EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES DECHETTERIES 2019-2023

Bilan des Fréquentations						
	2019	2020	2021	2022	2023	Evol 2022/2023
Puit des Gavottes	34994	36352	39001	40270	38184	-5,18%
Lauris	9827	11326	15020	8615	17217	99,85%
Vaugines	10328	14430	19489	22895	17743	-22,50%
MEV Cavailon	49498	34844	40452	47538	47559	0,04%
MEV Vaugines	1949	11739	13881	9943	10480	5,40%
Totaux	106596	108691	127843	129261	131183	1,49%



## 5 - Synthèse des déchets ménagers (DMA) sur le territoire de LMV Agglomération

	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023	Evolution 2019/2023
OMR SIECEUTOM (ex CCPL et CCPLD + colonnes sur tout le territoire LMV)	13 406,47	13 588,99	13 788,32	13 481,09	13 072,23	-3,03%	-2,49%
OMR SIRTOM (ex CCC + Gordes et Les Beaumettes)	4 612,44	4 404,96	4 508,30	4 185,38	3 927,00	-6,17%	-14,86%
<b>TOTAL OMR</b>	<b>18 018,91</b>	<b>17 993,95</b>	<b>18 296,62</b>	<b>17 666,47</b>	<b>16 999,23</b>	<b>-3,78%</b>	<b>-5,66%</b>
EMBALLAGES SIECEUTOM (ex CCPL et CCPLD + colonnes sur tout le territoire LMV)	1 422,42	1 459,84	1 540,83	1 557,44	1 504,04	-3,43%	5,74%
EMBALLAGES SIRTOM (ex CCC + Gordes et Les Bea)	161,93	155,16	149,32	152,20	165,30	8,61%	2,08%
<b>TOTAL EMBALLAGES</b>	<b>1 584,35</b>	<b>1 615,00</b>	<b>1 690,15</b>	<b>1 709,64</b>	<b>1 669,34</b>	<b>-2,36%</b>	<b>5,36%</b>
PAPIER (collecte PAV hors SIRTOM)	517,00	418,03	426,23	370,56	309,26	-16,54%	-40,18%
PAPIER secteur SIRTOM	340,62	325,47	268,57	271,17	279,78	3,18%	-17,86%
<b>TOTAL PAPIER</b>	<b>857,62</b>	<b>743,50</b>	<b>694,80</b>	<b>641,73</b>	<b>589,04</b>	<b>-8,21%</b>	<b>-31,32%</b>
VERRE (collecte PAV hors SIRTOM)	1 366,16	1 338,00	1 387,60	1 409,52	1 396,90	-0,90%	2,25%
VERRE secteur SIRTOM	551,15	563,62	643,94	668,38	614,42	-8,07%	11,48%
<b>TOTAL VERRE</b>	<b>1 917,31</b>	<b>1 901,62</b>	<b>2 031,54</b>	<b>2 077,90</b>	<b>2 011,32</b>	<b>-3,20%</b>	<b>4,90%</b>
CARTONS (*)	546,24	578,49	724,09	762,44	745,87	-2,17%	36,55%
TEXTILES	203,00	147,00	153,90	102,90	113,14	9,95%	-44,27%
DECHETTERIES multi-matériaux	11 237	11 880	12 379	12 146	12 106	-0,33%	7,73%
Déchets verts	7 912	7 664	7 320,89	8 391,00	8 045,00	-4,12%	1,68%
<b>TOTAL DMA</b>	<b>46 636</b>	<b>46 784</b>	<b>47 707</b>	<b>47 927</b>	<b>46 549</b>	<b>-2,88%</b>	<b>-0,19%</b>



Après une progression croissante depuis 2019, la production de DMA a diminué en 2023 (-2.88 % tous déchets confondus).

Le plus gros gisement de déchets se trouve dans les OMR et les déchetteries, dont les coûts de traitement sont par ailleurs les plus élevés.

La diminution des tonnages de déchets peut être obtenue par la mise en place d'une politique de communication et de prévention visant à :

- Réduire la part des biodéchets dans les OMR (développement du compostage individuel et collectif notamment et à terme mise en place d'une collecte séparée des biodéchets) ;
- Inciter au tri de l'ensemble des emballages ;
- Inciter au tri et au réemploi de l'ensemble des déchets déposés en déchetteries.

## II - Les indicateurs financiers

### 1 – Les coûts de gestion des déchets

#### 1.1 - Dépenses et recettes réalisées en 2023 (compte administratif)

Budget collecte, déchetteries et traitement

Chapitres	2023
011 - Charges à caractère général	2 877 012.30
012 - Charges de personnel	2 253 247.39
65 - Autres charges de gestion courante (participation aux syndicats de traitement)	4 212 610.62
67 - Charges exceptionnelles	21 109.93
042 - Dotations aux amortissement	480 016.40
<b>Total DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 843 996.64</b>
013 - Atténuation de charges	2 038.98
70 - Produits des services	236 496.84
73 - Impôts et taxes (TEOM)	9 420 216.00
74 - Dotations, participations	599 753.38
75 - Autres produits de gestion courante	81 829.14
77 - Produits exceptionnels	526.20
042 - Opérations d'ordre entre sections	20 020.00
<b>Total RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 360 880.54</b>
<b>Résultat</b>	<b>516 884.00</b>

Dépenses 2023 = 179.71 € / hab

Recettes 2023 = 189.15 € / hab

## 1.2 – Analyse des coûts 2022 par déchets

L'analyse précise des coûts se réalise sur la matrice des coûts, validée par l'ADEME sur l'année N+2. La matrice la plus récemment validée est donc celle de l'activité déchet en 2022 présentée ci-dessous.

	LMV (données 2022)		Région PACA (données 2020)	
	Coût aidé / tonne (HT)	Coût / habitant (HT)	Coût aidé / tonne (HT)	Coût / habitant (HT)
<b>Ordures ménagères</b>				
- En régie	279 €	87.1 €		
- en prestation	384 €	166.7 €		
<b>Coût moyen OMR LMV</b>	<b>332 €</b>	<b>126.9 €</b>	<b>307,00 €</b>	<b>112,00 €</b>
Verre	78 €	2 €	122,00 €	2,40 €
Papiers et emballages (hors verre)	456 €	17 €	468,00 €	16.10 €
Déchets en déchetteries (hors déchets verts)	186 €	24 €	162,00 €	24,00 €
Déchets verts	31 €	5 €		
Encombrants	677 €	11 €		
Déchets des collectivités	176 €	2 €		
Déchets des professionnels	558 €	3 €		
<b>TOTAL</b>	<b>221 €</b>	<b>157 €</b>		<b>173,00 €</b>

**Coût aidé** = ensemble des charges (structure, communication, prévention, pré-collecte, collecte, transport, traitement) atténuées des recettes (produits industriels, soutiens et éco-organismes et aides) hors financement

Les coûts des OMR (par tonne et par habitant) sont supérieurs aux moyennes régionale et nationale en raison d'une forte proportion de collecte en porte à porte et de marchés de collecte onéreux.

Le coût des déchetteries est également plus élevé en raison du faible ratio tonnages et fréquentation par équipement, LMV disposant de déchetteries en zone rurale (Lauris et Vaugines notamment).

## 2 – Le financement du service d'élimination des déchets

Le service d'élimination des déchets (collecte et traitement) est financé par :

- Au chapitre 70
- **La redevance spéciale issue de la collecte des acteurs privés du territoire**

La redevance spéciale doit s'appliquer à tous les producteurs de déchets professionnels qui utilisent le service public d'élimination des déchets. Elle est appliquée sur le territoire de LMV différemment selon les secteurs issus des communautés de communes ou communes avant la fusion au sein de la communauté d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. En 2023, le montant de la redevance a été réévalué pour correspondre aux coûts réels supportés par la collectivité. Ainsi le prix au litre est passé de 0.03 € à 0.049 € à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le montant de la redevance spéciale perçue en 2023 est en hausse à 293 036 €, par rapport à 2022 à 228 023 €, 222 633 € en 2021, 41 521,14 € en 2020).

- **La facturation de l'accès des déchetteries du Sud Luberon aux professionnels**

Les recettes liées à la facturation de l'accès des déchetteries du Sud-Luberon aux professionnels sont en progression en 2023 avec un montant à 32 373 € à comparer à 2022 qui était à 28 305 € et 2021 à 22 758 € contre 12 571,00 € en 2020 et 8 489,50 € en 2019. Cette augmentation de recettes est directement liée à l'augmentation de la fréquentation des déchetteries de Vaugines et Lauris par les professionnels du territoire concerné, y compris en provenance de la communauté de communes COTELUB avec laquelle LMV a signé une convention permettant l'accès à ses déchetteries aux usagers de COTELUB.

- **La facturation de l'accès des déchetteries du Sud Luberon à COTELUB**

Depuis la création de la communauté d'agglomération et l'intégration d'une partie des communes du Sud Luberon (Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), LMV assure la gestion de deux déchetteries supplémentaires : Lauris et Vaugines. LMV a également ouvert en juillet 2019 une plateforme de déchets verts à Vaugines.

Ces déchetteries étant accessibles aux usagers des communes de COTELUB (notamment Cadenet et Cucuron qui faisaient partie de l'ex CC Portes du Luberon dissoute en 2017), LMV a signé une convention avec COTELUB afin de facturer la quote-part des frais de fonctionnement et d'amortissement des investissements réalisés par LMV.

- **La reprise des matériaux issus de la collecte sélective et des déchetteries**

Les recettes provenant des ventes de matériaux en 2023 ont progressé de 30 %.

**594 146 €** de recettes ont été perçues sur l'exercice 2023 contre 452 266 € en 2022, 337 781 € en 2021, 213 871 € en 2020, et 294 116 € en 2019.

- Au chapitre 73

- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**

Produit de la TEOM (CA)

2019	2020	2021	2022	2023
7 829 610 €	7 978 715 €	8 428 871 €	8 802 735 €	9 420 216 €

Le produit de la TEOM a progressé de 7 % en 2023, ce en raison essentiellement de la revalorisation des bases de 7,9 % votée dans la Loi de Finances 2023.

- Au chapitre 74

- **Les soutiens versés par les Eco-organismes liés aux performances de collecte des déchets recyclables**

Les recettes perçues en 2023 au titre des soutiens versés par les différents éco-organismes s'élèvent à **647 943 €**, en hausse par rapport à 2022 qui était de 592 077 € stable par rapport à 2021 qui était à 591 987 €.

Les aides versées par les éco-organismes s'appliquent sur les tonnages expédiés et sur une aide à la connaissance des coûts du service.

Les principaux soutiens sont issus de CITEO / ADELPHÉ pour les emballages et le papier, puis d'ECO-MOBILIER pour les meubles, d'OCAD3E pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E), d'ECODDS pour les déchets diffus spécifiques et enfin de REFASHION pour les textiles.

## CONCLUSION / PERSPECTIVES

Pour la première fois depuis 2019, les tonnages collectés par le service public d'élimination des déchets de LMV ont diminué en 2023 ; toutefois les coûts de traitement des déchets ne cessent d'augmenter au fil des années et 2023 n'a pas échappé à cette tendance avec notamment l'augmentation des coûts de traitement par les entreprises titulaires des marchés (OMR, encombrants, bois, etc.) et de la TGAP.

L'augmentation de la TGAP prévue entre 2021 et 2025 sera au total de 47 %, représentant une charge supplémentaire de 144 000 € pour le traitement des OMR sur le budget 2025 à prévoir (par rapport au budget 2021).

Afin de limiter la hausse de la production des déchets, des actions de prévention et de communication auprès des ménages et des entreprises seront intensifiées en application du PLPDMA approuvé le 9 février 2023 pour une mise en œuvre des actions sur la période 2023-2027 avec pour objectif de réduire la production d'OMR.

Par ailleurs, la poursuite des installations de colonnes à carton participera à la réduction des OMR.

L'étude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets lancée en 2023 devrait permettre de mettre en place une collecte séparée des biodéchets avec notamment l'amplification du déploiement du compostage individuel et collectif qui devrait permettre une réduction significative de la production d'OMR à traiter par la collectivité.

Enfin, LMV continuera de participer aux travaux de la SPL dans la perspective de la réalisation d'un nouveau centre de tri à Vedène.

